

Semences certifiées | La Coop de Creully cultive le gagnant-gagnant

Lundi 22 juin, Tony Birée, animateur technique à la Coopérative de Creully, inspecte des parcelles de lin dans le secteur de Meuvaines. Il contrôle une série de critères sur la culture issue de semence certifiée, en phase de multiplication. La coop est en effet actionnaire de la station de semences Omnisem, dans l'Eure, depuis 2002.

■ À Fontaine-la-Soret, dans l'Eure, la station de semences Omnisem est un outil dédié à la production de semences. Elle est une filiale de la Coopérative de Creully, qui en est aussi cliente. L'idée, pour Creully, c'est d'être présente dans le domaine des semences. « Nous voulons assurer l'autonomie d'approvisionnement, la qualité et un prix compétitif aux adhérents », liste Tony Birée, animateur technique à la Coopérative de Creully.

Pari sur les semences

Omnisem développe des semences certifiées de blé, avoine, triticale,

orges de printemps et d'hiver, de pois, de féveroles et de lin. « On fait le pari sur les semences. On les multiplie en N-1, elles sont semées en année N et récoltées en N+1 en céréales. On cherche des variétés adaptées au secteur, avec un niveau de rendement intéressant et un bon profil maladie - résistante à la septoriose ou la rouille jaune - pour tendre vers une agriculture moins consommatrice de produits phytosanitaires et qui présentent des qualités technologiques. » Jean-Philippe Chenault, responsable agronomie à la coop, complète : « l'anticipation des atouts qualitatifs permet d'as-



Tony Birée (à gauche) et Jean-Philippe Chenault, de la Coopérative de Creully, DR

surer, pour la collecte, des variétés qui collent au marché de l'export, de plus en plus exigeant ».

Des faux coûts

Une trentaine d'adhérents de la Coopérative de Creully assure la multiplication des semences certifiées. « Ce sont souvent les mêmes d'une année sur l'autre. Ils suivent un ITK rigoureux », souligne Tony Birée. Son job est de faire le lien entre les cultivateurs multiplicateurs et la station. « Je contrôle la pureté variétale et la pureté spécifique. Je passe deux ou trois fois dans la parcelle, j'inspecte la présence de ravageurs ou de parasites, d'adventices ou de champignons. » Si la parcelle est la validée, la semence est proposée à la vente l'année suivante. Son prix, qui semble plus élevé que celle fermière, prend en compte des faux coûts pas toujours chiffrés par les exploitants : la graine qui n'est pas vendue, le temps passé, le stockage, le triage, le risque que la semence ne soit pas bonne. De plus, la Coopérative de Creully propose un contrat

LA MULTIPLICATION À LA COOP DE CREULLY C'EST :

48 agriculteurs-multiplicateurs
9 espèces, 39 variétés

En 2020 : 575 ha de multiplication sur le site de production de Creully, tout confondu. Dont : 350 ha de multiplication en céréales (blé, orges hiver et printemps, avoine, triticale) ; 125 ha de multiplication en protéagineuses (féveroles et pois) ; 100 ha de lin
Site de production Coop Creully = environ 60% de la surface de multiplication de Omnisem.

blé qualité, soit une offre combinant d'un côté l'achat de semences certifiées dans une gamme spécifique, aux caractéristiques meunières, et d'un autre côté la livraison à la coop. « Si chacun respecte sa part du contrat, c'est gagnant-gagnant. La semence est fournie clé en main, la coopérative s'assure du débouché et le cultivateur a une prime qualité de 25 €/ha à la vente. »

Ne rien se refuser

Jean-Philippe Chenault poursuit : « cela nous permet de sécuriser l'approvisionnement des adhérents et d'avoir le progrès génétique

à disposition très vite ». En tête, le développement de semences certifiées pour les couverts végétaux, de plus en plus demandés. « Nous n'en sommes qu'à l'étape de projet mais nous réfléchissons à produire nos propres couverts pour avoir la main sur la qualité, les prix. Pourquoi pas tendre vers des semences en bio ? La problématique de l'ergo des céréales est aussi de plus en plus présente. » Des semences certifiées, résistantes, pourraient être un début de réponse. « On ne se refuse rien en matière de réflexion. » ■

JULIE PERTRIAUX



Dans la parcelle de lin, variété Lisette, Tony Birée regarde « la taille et la couleur de la fleur ; si elle a un cœur pentagonal ou rond. Je vérifie les endroits sensibles à la quart et en bordure de champ et je traverse la parcelle deux fois pour croiser tous les rangs de semis. » DR

Suivez l'actualité agricole et rurale de votre département sur...

site



agriculteur-normand.com

Facebook



agriculteurnormand14

Twitter



@agri-normand

Syndicalisme | Philippe Court, un préfet attentif

Lundi 29 juin, la FDSEA du Calvados invitait le préfet du département à visiter une ferme du Pays d'Auge. Tour à tour, les élus ont plaidé pour une série de dossiers à l'oreille d'un préfet plutôt à l'écoute.

■ C'est un préfet intéressé et curieux du monde agricole qui s'est présenté dans les fermes voisines de Thierry et de sa sœur, Géraldine Desvoye, lundi 29 juin, pour une visite à la fois professionnelle et politique. Philippe Court, préfet du département depuis le 6 janvier, a écouté Thierry Desvoye décrire son exploitation laitière AOP, s'est informé du prix du lait, des différentes appellations locales. Face aux mélanges pour l'aliment, celui qui arrive d'Ardeche et des Hautes-Alpes, a entendu les différentes explications sur l'autonomie protéique et la difficulté de se passer du soja importé. A voulu connaître les caractéristiques de la Normande, ses qualités, laitière et bouchère. Dans la cour de la ferme cidricole voisine, Géraldine Desvoye l'a initié aux pommiers hautes tiges

et évoqué la croissance de la filière, « les marchés du cidre sont en augmentation, on s'en sort bien. Enfin, jusqu'au confinement ». La ferme a perdu 73% de chiffre d'affaires en mars, 90% en avril et en mai. « Est-ce que c'est reparti ? s'inquiète-t-il, « oui ça reprend, en juin, on ne fait que moins 20% ».

Relancer le cidre

Parmi les nombreux élus de la FDSEA présents, Thomas Pelletier, président de la FNPFC*, en profite pour lui demander de « transmettre des messages » : les cidriculteurs demandent une aide à la destruction de la prochaine récolte, un report de charges sociales pour les non-salariés. Le préfet évoque les garanties de prêt, « 650 millions d'euros en tout ont été engagés dans le Calvados pour l'activité par-



Dans la cour de la cidrerie Desvoye, à Beaufour-Druval, Géraldine Desvoye présente l'atelier cidricole, entourée des élus de la FDSEA du Calvados. LR

tielle, le report des charges, le fonds de solidarité. Le pays est à genoux pour deux générations. » « On le sait », réplique Thomas Pelletier qui évoque des aides pour « réparer de notre produit. C'est intéressant de relancer la communication ».

Abattoir, Douvres, sanglier...

Le préfet se montre enthousiaste à l'esquisse du projet d'abattoir en cuma dans le Pays d'Auge, porté par l'éleveuse élue à la Chambre d'agriculture, Aurélie Mournaud, « ça me paraît être une bonne idée, comme toute initiative qui tend à améliorer la valeur ajoutée ». Il se dit « intéressé » par le projet d'usine de retraitement à Cagny. Il « regardera » le dossier de demande d'utilité publique déposée par le maire de Douvres pour la Zone d'aménagement concerté des Hauts près sur 30 ha de terres agricoles, mais se dit déjà « peu enclin » à signer celle de la zone d'aménagement commerciale de la même commune. Il envisage de sensibiliser les élus locaux à la limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles. Il estime que « la Safer pourrait être

plus insistante » et relève que certaines parcelles sont vendues par des agriculteurs eux-mêmes à des promoteurs immobiliers.

Pour le sujet épineux des dégâts de sanglier, il se dit favorable à des solutions comme le piégeage, les firs de nuit lorsque c'est possible, les battues administratives. « La chasse est indispensable, elle participe à l'équilibre du milieu naturel ». Et veut utiliser la procédure civile pour « rappeler au propriétaire qui n'entretient pas son terrain, qu'il a une responsabilité financière ».

Voyageurs

L'été approchant, les élus évoquent la problématique des installations sauvages des gens du voyage dans leurs champs. L'agriculteur ne peut récolter que deux mois après leur passage, souvent, c'est trop tard, la récolte est perdue. En outre, les agriculteurs sont contraints de nettoyer eux-mêmes les ordures et déjections. Ils demandent aux pouvoirs publics d'anticiper les arrivées et de trouver d'autres solutions, des terrains de football par exemple. Philippe Court admet que la situa-

tion est délicate. Parfois, en raison du grand nombre de véhicules, il est plus simple de les laisser stationner dans le champ. Il invite la profession à mettre quelques terres à sa disposition, « je vous avoue que ça m'arrangerait », et propose un conventionnement avec prise en charge du nettoyage.

Monter en gamme

Sensible à l'amélioration du revenu agricole, le préfet du Calvados croit à la montée en gamme : millésimer le cidre, créer de nouvelles AOP, IGP. « Il faut redonner au bien sa véritable valeur », plaide-t-il. Le préfet insiste aussi sur le tourisme, « les Parisiens ne repartent-ils pas avec une part de Normandie dans leur valise ? ». « La clientèle parisienne n'est pas fidèle, elle est aléatoire », répond Fabienne Ferré. Il se dit « prêt à travailler avec vous sur les éléments de notoriété ». Puis le Montpelliérain repart avec un peu de Normandie dans son sac, du cidre et du fromage, évidemment. ■

DOROTHÉE BRIAND

* Fédération nationale des producteurs de fruits à cidre



Thierry Desvoye a préparé des seaux avec les composants de son aliment : maïs épi, maïs ensilage, métal. LR



Aurélie Mournaud, éleveuse ovins et bovins dans les marais de la Dive et élue à la Chambre d'agriculture du Calvados, présente le projet d'abattoir en Cuma. LR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.agri-ouest.fr
ET NOTRE PAGE

JOURNÉE de PRÉSENTATION

à GUILBERVILLE 50160 • Parc d'activités

VENDREDI
10 JUILLET
De 10h30 à 12h30
et de 14h à 17h

PASSAIS 61 • FLERS 61 • ST-JAMES 50 • GUILBERVILLE 50 • COMBOURG 35 • MONTAUBAN DE BRETAGNE 35

YOUR WORKING MACHINE

PRÉSENCE DE NOS PARTENAIRES